Image not found or type unknown

Probleme droit de visite et d'hébergement

Par **carole**, le **08/08/2009** à **23:15**

Bonjour,
Je suis séparée du pere de mon fils depuis 2007. J'ai la garde de notre fils de 7 ans. Son pere a un droit de visite un week end sur 2 et la moitié des vacances scolaires. Cette année il avait le droit de le prendre au mois d'aout, il l'a pris le samedi 1er et dimanche 2 aout. J'ai donc récupéré mon fils le dimanche. Il faut savoir que son pere ne le prends jamais, qu'il ne paie pas la pension alimentaire et que je dois forcer mon fils pour qu'il aille voir son pere. Aujourd'hui il a appelé pour que je lui rende un service j'ai refusé et de ce fait il m'a dit "prépare le petit je passe le chercher" je lui ai répondu que son fils n'était pas un colis et qu'il me l'avait rendu le 2 aout donc qu'il refusait son droit de visite qui l'autorisait à avoir son enfant pendant un mois. Cependant, je me demande si j'ai eu raison et ce que je dois faire. De plus, il passe au tribunal le 9 septembre pour se faire expulser de son logement car il honore pas les loyers.
Je vous remercie de bien vouloir m'aider.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés